



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Lycée français international
Victor Hugo de Francfort-sur-le-Main

2026 / 0097

Saint-Ouen-sur-Seine, le 26 FEV. 2026

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2025 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de M. Sylvain Pardo en qualité de chef(fe) d'établissement du lycée français international Victor Hugo de Francfort-sur-le-Main à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

Décide :

Article 1er : M. Sylvain Pardo est autorisé à signer l'acte de prolongation du contrat d'exploitation du service de restauration avec la société VielfaltMenü, repreneuse du contrat signé avec la SODEXO SCS GmbH en date du 12 juillet 2021 au profit du lycée français international Victor Hugo de Francfort-sur-le-Main. Cette prolongation est d'une durée d'un an, conformément à l'article 3 du cahier des clauses particulières annexé au contrat précité.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE